



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication

360 Albert St./ 360, rue Albert

12th Floor / 12ième étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Projet du ministère	
Solicitation No. - N° de l'invitation 60074-171899/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 60074-17-1899	Date 2018-02-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CW-035-74261	
File No. - N° de dossier cw035.60074-171899	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-02-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buck(CW Div.), Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur cw035
Telephone No. - N° de téléphone (613) 998-8582 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 991-5870
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
60074-171899/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
60074-171899

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
cw035.60074-171899

Buyer ID - Id de l'acheteur
cw035
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION 003

La présente modification vise à :

Partie A) Répondre aux questions des soumissionnaires :

Question 4: Pourquoi cette demande de propositions n'a-t-elle pas été publiée il y a quelques mois? Pourriez-vous prolonger la date de clôture de 15 jours supplémentaires?

Réponse 4: Finances Canada affiche cette demande de soumissions annuelle pour les services d'impression une fois qu'il a déterminé la portée et l'échéancier de ses exigences. Afin de s'assurer que l'impression a lieu conformément aux exigences législatives, il n'est pas possible de modifier la date de clôture.

Partie B) Réviser ce qui suit :

Une modification au critère O.2 a été incluse à la Modification 002 à la demande de proposition numéro 60074-171899/A par erreur. Les soumissionnaires doivent assurer que leur soumission est soumise en conformément aux révisions décrites dans la présente modification.

- 1. À l'Annexe F Grille d'évaluation, O.2 Capacité du soumissionnaire et de l'installation de secours à produire les documents liés au projet du Ministère de la façon précisée à l'annexe « A », Énoncé des travaux, sous-section O.2.3 :**

Supprimer :

Critères d'évaluation	Satisfaits	Non satisfaits
O.2 Capacité du soumissionnaire et de l'installation de secours à produire les documents liés au projet du Ministère de la façon précisée à l'annexe « A », Énoncé des travaux		
O.2.1 Le soumissionnaire doit confirmer par écrit qu'il est capable de produire tous les documents liés au projet du Ministère et les documents facultatifs liés au projet du Ministère dans le format final en vue de leur livraison dans les délais précisés à l'annexe « A », Énoncé des travaux.		
O.2.1.a Afin de prouver que le soumissionnaire possède l'équipement et la capacité de production nécessaires pour produire les documents liés au projet du Ministère, le soumissionnaire doit inscrire tous les renseignements sur la production de la façon précisée dans la grille de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, de la présente demande de soumissions. Le soumissionnaire doit joindre à sa proposition la grille remplie de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie.		
O.2.2 Le soumissionnaire doit confirmer par écrit que l'installation de secours offre la capacité nécessaire pour produire tous les documents liés au projet du Ministère et les documents facultatifs liés au projet du Ministère dans le format final aux fins de livraison dans les délais précisés à l'annexe « A », Énoncé des travaux, au besoin.		
O.2.2.a. Afin de prouver que l'installation de secours proposée possède l'équipement et la capacité de production nécessaire pour produire les documents liés au projet du Ministère, le soumissionnaire doit inscrire tous les renseignements sur la production de la façon précisée dans la grille de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, de la présente demande de soumissions. Le soumissionnaire doit joindre à sa proposition la grille remplie de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie.		
O.2.3 À l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, la grille remplie doit prouver que l'équipement du soumissionnaire et l'équipement de l'installation de secours peuvent répondre aux exigences techniques suivantes :	i.	
	ii.	
i. la production d'au moins 300 000 impressions en noir en 10 heures;	iii.	
ii. la production d'au moins 300 000 impressions en couleur en 10 heures;	iv.	
iii. le pliage d'au moins 50 000 signatures (de 8 à 32 pages par signature pour répondre aux exigences propres aux documents liés au projet du Ministère) en 10 heures;	v.	
iv. la reliure en spirale de 100 livrets à l'heure;		
v. la reliure sans couture de 1 500 livrets à l'heure;		
vi. piqûre à cheval d'au moins 5 000 livrets a l'heure.		

Les propositions qui ne prouvent pas que l'équipement du soumissionnaire peut répondre aux exigences techniques précisées au critère O.2.3 (i à vii) seront considérées comme irrecevables et seront rejetées.	vi.	
--	-----	--

Remplacer par :

Critères d'évaluation	Satisfaits	Non satisfaits
O.2 Capacité du soumissionnaire et de l'installation de secours à produire les documents liés au projet du Ministère de la façon précisée à l'annexe « A », Énoncé des travaux		
O.2.1 Le soumissionnaire doit confirmer par écrit qu'il est capable de produire tous les documents liés au projet du Ministère et les documents facultatifs liés au projet du Ministère dans le format final en vue de leur livraison dans les délais précisés à l'annexe « A », Énoncé des travaux.		
O.2.1.a Afin de prouver que le soumissionnaire possède l'équipement et la capacité de production nécessaires pour produire les documents liés au projet du Ministère, le soumissionnaire doit inscrire tous les renseignements sur la production de la façon précisée dans la grille de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, de la présente demande de soumissions. Le soumissionnaire doit joindre à sa proposition la grille remplie de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie.		
O.2.2 Le soumissionnaire doit confirmer par écrit que l'installation de secours offre la capacité nécessaire pour produire tous les documents liés au projet du Ministère et les documents facultatifs liés au projet du Ministère dans le format final aux fins de livraison dans les délais précisés à l'annexe « A », Énoncé des travaux, au besoin.		
O.2.2.a. Afin de prouver que l'installation de secours proposée possède l'équipement et la capacité de production nécessaire pour produire les documents liés au projet du Ministère, le soumissionnaire doit inscrire tous les renseignements sur la production de la façon précisée dans la grille de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, de la présente demande de soumissions. Le soumissionnaire doit joindre à sa proposition la grille remplie de l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie.		
O.2.3 À l'annexe « D », Capacité de l'imprimerie, la grille remplie doit prouver que l'équipement du soumissionnaire et l'équipement de l'installation de secours peuvent répondre aux exigences techniques suivantes :	i.	
	ii.	
	iii.	
	iv.	
	v.	
	vi.	
Les propositions qui ne prouvent pas que l'équipement du soumissionnaire peut répondre aux exigences techniques précisées au critère O.2.3 (i à vii) seront considérées comme irrecevables et seront rejetées.		

TOUS LES AUTRES TERMS ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION (DDP) DEMEURENT INCHANGÉES